

# 14 FCV-Moanda-Mounana

Moanda/Insertion professionnelle/Projet " Un jeune un permis de conduire "

## Les postulants de la première vague empochent leur sésame



Les précieux documents ont été remis à leurs bénéficiaires par...



... le préfet Joël Andoucka (à gauche)...

Photo : C-M.M

Photo : C-M.M

Claude-Médard MINKO  
Moanda/Gabon

*Ayant réussi à l'examen de passage du permis de conduire, cinq des dix premiers candidats ont reçu, récemment, leurs parchemins des mains du préfet du département de la Lebombi-Leyou, Joël Andoucka, et du président d'honneur de l'Ong La Dynamique gagnant-gagnant, Jean-Valentin Leyama. Ce dernier a financé les cours de conduite de ses compatriotes avec un principe rotatif d'inscription de dix jeunes de la Lebombi-Leyou et de la Lekoko, par mois.*

LE siège de l'Organisation non gouvernementale La Dynamique gagnant-gagnant, de Jean-Valentin Leyama, a prêté son cadre, le 26 février dernier, à la remise solennelle des premiers permis de conduire délivrés à la première cuvée des candidats ayant brillamment passé leur examen et dont les frais des cours ont été pris en charge par le président d'honneur de ladite structure associative. La



... et le président d'honneur et sponsor du projet, Jean-Valentin Leyama (casquette) ...

Photo : C-M.M

remise des parchemins à leurs bénéficiaires s'est faite en présence du préfet du département de la Lebombi-Leyou, Joël Andoucka, de la notabilité locale et du représentant de l'auto-école avec qui l'Ong a signé un partenariat pour la formation des candidats.

A cette occasion, le président d'honneur de La Dynamique



... sous le regard de l'assistance.

Photo : C-M.M

### Franceville/Hôtellerie

#### Les précisions du directeur général de l'hôtel Léconi Palace, Jean Reydel Bouyissa

**"SUITE** à la parution dans le journal l'Union de l'article sur la relance des activités de l'hôtel Léconi Palace de Franceville, la direction générale vient, à travers cette colonne, apporter des précisions sur une erreur qui s'est glissée au sujet du paiement de neuf (9) mois d'arriérés de salaires.

Nous précisons que sur les neuf mois d'arriérés de salaires, notre tutelle a eu le sens élevé de nous payer une avance de deux mois ; ceci grâce à la compréhension et la responsabilité dont elle a fait part ; tout en nous édifiant de conserver notre outil de travail pour une reprise ferme de nos activités, en attendant l'aboutissement des démarches entreprises auprès de l'autorité compétente. Nous sommes confiants en notre ministère de tutelle. Nous confirmons également, à notre aimable clientèle que l'hôtel Léconi Palace de Franceville est bel et bien ouvert".

gagnant-gagnant, Jean-Valentin Leyama a, de façon succincte, retracé au préfet les raisons du choix de sponsoriser les cours de conduite en faveur des jeunes volontaires des deux départements de la Lebombi-Leyou et de Lekoko. La principale motivation est de soutenir la politique d'insertion professionnelle des jeunes du chef de l'Etat

au niveau local, dans le but d'offrir à ces derniers, d'ailleurs sans qualification, une seconde chance.

Il se trouve, en effet, que le secteur du transport terrestre offre des opportunités d'emplois en qualité de conducteurs de taxis et véhicules clandestins, en travaillant pour des particuliers ou, pour ceux qui ont la possibilité de se procurer une auto-

mobile, et de s'installer à leur propre compte.

A travers cette action, l'ONG traduit dans les faits l'article 2 des statuts qui fixent ses principaux buts : entre autres, « soutenir les actions individuelles ou collectives en faveur du développement durable et susceptibles d'améliorer le bien-être matériel et moral des populations (...), se constituer auprès des pouvoirs

publics, en force de proposition et d'action en rapport avec son objet principal.»

Judicaël Ndzenguet, coordonnateur du projet « Un jeune un permis de conduire » pour le compte de La Dynamique gagnant-gagnant, a pour sa part présenté le bilan dudit projet depuis son lancement en septembre dernier. Il en ressort que plus d'une vingtaine de jeunes suivent gratuitement des cours de conduite, en vue de l'obtention d'un permis.

Sur la première vague des dix candidats présentés dernièrement, cinq ont réussi à l'examen de passage du permis de conduire : 4 candidats au permis B et un seul candidat au permis D. Les recalés se présenteront en candidats libres, lors de la prochaine session de l'examen de passage du permis de conduire, en même temps que la deuxième vague de postulants au précieux sésame.